

**MASON GRAPHITE inc.**

600-3030, Boul. Le Carrefour, Laval, Québec, Canada, H7T 2P5

**Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

## **MASON GRAPHITE ANNONCE DES PREMIERS CHANGEMENTS DE GOUVERNANCE ET L'OCTROI D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

Montréal, Québec, 13 janvier 2021 - Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) annonce aujourd'hui qu'elle a officialisé les premiers changements quant à sa gouvernance, notamment la nomination de M. Fahad Al-Tamimi à titre de président du conseil d'administration (le « Conseil »), la nomination de MM. Peter Damouni et Simon Marcotte en tant qu'administrateurs exécutifs de la Société ainsi que l'attribution d'un total de 6 925 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, membres de la direction, consultants et employés de la Société.

M. Fahad Al-Tamimi, administrateur de la Société depuis juin 2020 et président du conseil, est un homme d'affaires chevronné, qui a été l'investisseur fondateur de Mason Graphite en 2012 et qui a récemment dirigé avec succès un effort visant à apporter des changements significatifs au Conseil. M. Al-Tamimi détient environ 9,92% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

M. Al-Tamimi a commenté: « C'est avec grand plaisir que nous pouvons enfin aller de l'avant, et je voudrais encore une fois remercier les actionnaires de la Société pour leur confiance et leur soutien sans faille dans nos efforts pour mettre la société sur la bonne voie avec un Conseil dont les intérêts correspondent à ceux de tous les actionnaires. Nous allons maintenant poursuivre notre vision exprimée au cours du récent processus. » Une copie de la circulaire d'information des dissidents de M. Al-Tamimi datée du 3 décembre 2020 est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Par ailleurs, MM. Peter Damouni et Simon Marcotte ont été nommés administrateurs exécutifs de la Société afin de faciliter la transition jusqu'à ce que la nomination des dirigeants soit recommandée par le comité de recherche du PDG et approuvée par le Conseil.

De plus, au cours des prochaines semaines, le Conseil passera en revue les fonctions et les responsabilités de ses comités dans le but d'améliorer sa structure de gouvernance

d'entreprise afin d'être prêt pour les prochaines étapes de développement de la Société. La Société prévoit de faire d'autres annonces en temps voulu.

Enfin, la Société annonce des modifications à la rémunération des administrateurs selon lesquelles les administrateurs de la Société seront rémunérés sur une base fixe de 30 000 \$, à l'exception du Président du conseil qui recevra une rémunération annuelle de 50 000 \$. Cette rémunération remplacera la rémunération actuelle selon laquelle les administrateurs reçoivent des honoraires annuels (y compris des honoraires supplémentaires pour la présidence du Conseil ou des comités) et par réunion du Conseil et des comités et devrait permettre à la société de réaliser d'importantes économies.

La Société a également octroyé un total de 6 925 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, membres de la direction, consultants et employés de la Société conformément à son régime d'options d'achat d'actions. Chaque option donnera le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de Mason Graphite au prix de 0,46 \$ jusqu'au 11 janvier 2026. Un tiers des options sera acquis à leur attribution, un tiers sera acquis au premier anniversaire de leur attribution et le reste sera acquis au deuxième anniversaire de leur octroi. L'attribution d'options est sujette à l'approbation réglementaire, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

### **À propos de Mason Graphite**

Mason Graphite est une société canadienne dédiée à la production et à la transformation de graphite naturel. Sa stratégie de croissance comprend le développement de produits à valeur ajoutée, notamment destinés aux technologies vertes, dont l'électrification des transports. Elle détient également 100% des droits du gisement de graphite naturel du Lac Guéret, l'un des plus riches au monde. La Société est dirigée par une équipe expérimentée comptant plusieurs décennies d'expérience cumulée dans le graphite, notamment au niveau de la production, de la vente ainsi que de la recherche et du développement.

-30-

Pour plus d'information : [www.masongraphite.com](http://www.masongraphite.com)

### **Mason Graphite inc.**

Ana Rodrigues à [info@masongraphite.com](mailto:info@masongraphite.com) ou 1 514 289-3580

Siège social : 3030, boulevard Le Carrefour, suite 600, Laval, Québec, Canada, H7T 2P5

*Énoncés de mise en garde*

*Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produisent » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.*

*L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*